

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

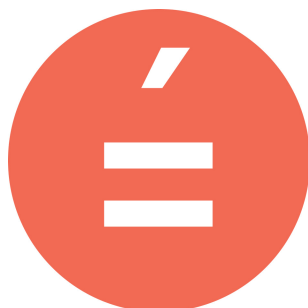
Numéro de gestion : 2007 B 08192  
Numéro SIREN : 495 358 871  
Nom ou dénomination : 134 RDT

Ce dépôt a été enregistré le 27/02/2024 sous le numéro de dépôt 30778

# SARL 134 RDT

134 Rue de Turenne  
75003 PARIS

Certifié conforme à l'original  
Le gérant



## Etats de synthèse

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021



## Sommaire

<b>Attestation d'Expert Comptable</b>	<b>1</b>
<b>1. Bilan</b>	<b>3</b>
Bilan	4
Bilan détaillé	6
<b>2. Compte de résultat</b>	<b>9</b>
Compte de résultat	10
Compte de résultat détaillé	11
<b>3. Annexe</b>	<b>15</b>
Règles et méthodes comptables	16
Notes sur le bilan	19
<b>4. Liasse fiscale</b>	<b>25</b>
<b>5. Liasse fiscale (EDI)</b>	



# Attestation d'Expert Comptable

## RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Conformément à nos accords , nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables pour la société SARL 134 RDT relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

A la date de nos travaux et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 40 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	2 202 591
Chiffre d'affaires	2 015 236
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>52 170</b>

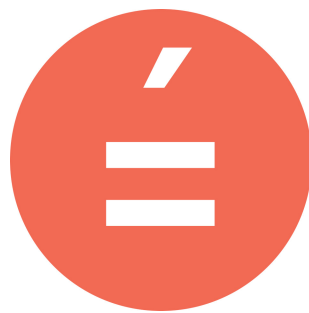
*Fait à GENNEVILLIERS CEDEX*

*Le 04/05/2022*

*Nicolas BARDEAU*

*Expert comptable Associé*





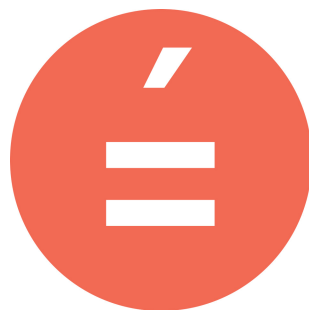
**Bilan**

## Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<b>ACTIF</b>				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	356 000,00		356 000,00	356 000,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Terrains	38 250,00		38 250,00	38 250,00
Constructions				
Constructions	216 750,00	42 711,08	174 038,92	179 053,92
Installations techniques, matériel et outillage				
Installations techniques, matériel et outillage	322 351,52	265 242,02	57 109,50	53 226,80
Autres immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	948 366,19	612 372,76	335 993,43	395 404,06
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immob. en cours / Avances & acomptes	19 483,33		19 483,33	19 483,33
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Participations et créances rattachées	120,00		120,00	120,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	10 750,00		10 750,00	10 750,00
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 912 071,04</b>	<b>920 325,86</b>	<b>991 745,18</b>	<b>1 052 288,11</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
Matières premières et autres approv.	29 488,44		29 488,44	12 491,44
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Marchandises	443,00		443,00	443,00
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Clients et comptes rattachés	39 600,00		39 600,00	118 800,00
Fournisseurs débiteurs				
Fournisseurs débiteurs	42 149,69		42 149,69	44 804,36
Personnel				
Personnel	4 254,05		4 254,05	11 511,98
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	143 482,13		143 482,13	80 590,12
Autres créances				
Autres créances	819 604,06		819 604,06	200 735,16
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Disponibilités	120 573,61		120 573,61	173 003,72
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	11 250,74		11 250,74	7 742,33
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 210 845,72</b>		<b>1 210 845,72</b>	<b>650 122,11</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 122 916,76</b>	<b>920 325,86</b>	<b>2 202 590,90</b>	<b>1 702 410,22</b>

## Bilan

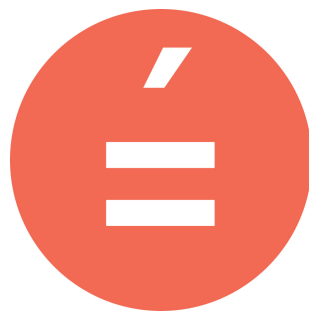
	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	90 000,00	90 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	9 000,00	9 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	556 518,52	509 322,20
Résultat de l'exercice	52 170,26	47 196,32
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>707 688,78</b>	<b>655 518,52</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	123 362,70	140 029,98
Découverts et concours bancaires		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</b>	<b>123 362,70</b>	<b>140 029,98</b>
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>262,97</b>	
<b>Emprunts et dettes financières diverses - Associés</b>	<b>444 171,21</b>	<b>265 683,45</b>
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>814 813,15</b>	<b>514 904,92</b>
Personnel	26 323,12	25 591,26
Organismes sociaux	62 846,23	59 397,24
Etat, Impôts sur les bénéficiaires	2 888,00	3 130,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	6 064,72	20 553,33
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	14 170,02	9 732,34
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>112 292,09</b>	<b>118 404,17</b>
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>		
<b>Autres dettes</b>		<b>7 869,18</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>DETTES</b>	<b>1 494 902,12</b>	<b>1 046 891,70</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 202 590,90</b>	<b>1 702 410,22</b>



**Compte de résultat**

## Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises	62 040,62	3,08	58 182,37	3,20	3 858,25	6,63
Production vendue	1 953 195,05	96,92	1 759 912,79	96,80	193 282,26	10,98
Subventions d'exploitation	20 901,70	1,04	5 276,35	0,29	15 625,35	296,14
Autres produits	36 443,42	1,81	41 794,81	2,30	-5 351,39	-12,80
<b>Total</b>	<b>2 072 580,79</b>	<b>102,85</b>	<b>1 865 166,32</b>	<b>102,59</b>	<b>207 414,47</b>	<b>11,12</b>
<b>CONSOMMATION DE PRESTATIONS</b>						
Achats de marchandises	36 580,18	1,82	34 255,52	1,88	2 324,66	6,79
Variation de stock (m/ses)			-31,50		31,50	-100,00
Achats de m.p & aut.approv.	449 087,97	22,28	382 831,58	21,06	66 256,39	17,31
Variation de stock (m.p.)	-16 997,00	-0,84	-2 700,00	-0,15	-14 297,00	529,52
Achats études et prestations	640,00	0,03	-2 959,67	-0,16	3 599,67	-121,62
<b>Total</b>	<b>469 311,15</b>	<b>23,29</b>	<b>411 395,93</b>	<b>22,63</b>	<b>57 915,22</b>	<b>14,08</b>
<b>MARGE SUR PRESTATIONS</b>	<b>1 603 269,64</b>	<b>79,56</b>	<b>1 453 770,39</b>	<b>79,96</b>	<b>149 499,25</b>	<b>10,28</b>
<b>CHARGES</b>						
Autres achats & charges externes	690 007,10	34,24	559 917,49	30,80	130 089,61	23,23
Impôts, taxes et vers. assim.	35 653,45	1,77	32 745,40	1,80	2 908,05	8,88
Salaires et Traitements	615 627,77	30,55	584 803,38	32,17	30 824,39	5,27
Charges sociales	90 767,23	4,50	101 449,71	5,58	-10 682,48	-10,53
Amortissements et provisions	103 687,19	5,15	109 239,19	6,01	-5 552,00	-5,08
Autres charges	61,22		47,96		13,26	27,65
<b>Total</b>	<b>1 535 803,96</b>	<b>76,21</b>	<b>1 388 203,13</b>	<b>76,35</b>	<b>147 600,83</b>	<b>10,63</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>67 465,68</b>	<b>3,35</b>	<b>65 567,26</b>	<b>3,61</b>	<b>1 898,42</b>	<b>2,90</b>
Charges financières	8 310,34	0,41	8 181,28	0,45	129,06	1,58
<b>Résultat financier</b>	<b>-8 310,34</b>	<b>-0,41</b>	<b>-8 181,28</b>	<b>-0,45</b>	<b>-129,06</b>	<b>1,58</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>59 155,34</b>	<b>2,94</b>	<b>57 385,98</b>	<b>3,16</b>	<b>1 769,36</b>	<b>3,08</b>
Produits exceptionnels	12 643,03	0,63	1 455,77	0,08	11 187,26	768,48
Charges exceptionnelles	6 540,11	0,32	1 505,43	0,08	5 034,68	334,43
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>6 102,92</b>	<b>0,30</b>	<b>-49,66</b>		<b>6 152,58</b>	<b>NS</b>
Impôts sur les bénéfices	13 088,00	0,65	10 140,00	0,56	2 948,00	29,07
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>52 170,26</b>	<b>2,59</b>	<b>47 196,32</b>	<b>2,60</b>	<b>4 973,94</b>	<b>10,54</b>



**Annexe**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 134 RDT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 2 202 591 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 52 170 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	356 000			356 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>356 000</b>			<b>356 000</b>
- Terrains	38 250			38 250
- Constructions sur sol propre	216 750			216 750
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	298 133	24 219		322 352
- Installations générales, agencements aménagement divers	908 679	16 323		925 002
- Matériel de transport	9 318	1 640	4 300	6 658
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 082	2 949	1 324	16 707
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	19 483			19 483
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 505 695</b>	<b>45 131</b>	<b>5 624</b>	<b>1 545 201</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	120			120
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 750			10 750
<b>Immobilisations financières</b>	<b>10 870</b>			<b>10 870</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 872 565</b>	<b>45 131</b>	<b>5 624</b>	<b>1 912 071</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		45 131		45 131
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>45 131</b>		<b>45 131</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 624		5 624
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>5 624</b>		<b>5 624</b>

### Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	276 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>276 000</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	37 696	5 015		42 711
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	244 906	20 336		265 242
- Installations générales, agencements aménagements divers	521 221	75 077		596 298
- Matériel de transport	4 957	1 750	2 436	4 271
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 497	1 632	1 324	11 804
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>820 277</b>	<b>103 810</b>	<b>3 760</b>	<b>920 326</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>820 277</b>	<b>103 810</b>	<b>3 760</b>	<b>920 326</b>

## Actif circulant

## Notes sur le bilan

### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 071 091 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 750		10 750
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	39 600	39 600	
Autres	1 009 490	1 009 490	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 251	11 251	
<b>Total</b>	<b>1 071 091</b>	<b>1 060 341</b>	<b>10 750</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Capitaux propres

### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 90 000,00 euros décomposé en 900 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

## Notes sur le bilan

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 494 902 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	123 363	17 183	74 213	31 967
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	263	263		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	814 813	814 813		
Dettes fiscales et sociales	112 292	112 292		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	444 171	444 171		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>1 494 902</b>	<b>1 388 722</b>	<b>74 213</b>	<b>31 967</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	16 667			
(**) Dont envers les associés	444 171			

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	84 600
Intérêts courus / emprunt	263
Intérêts courus / cc turquier	3 879
Dettes provis. pr congés à payer	19 545
Charges sociales s/congés à payer	4 432
Etat - autres charges à payer	13 915
<b>Total</b>	<b>126 633</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	11 251		
<b>Total</b>	<b>11 251</b>		

**134 RDT**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 90 000 euros**  
**Siège social : 134 RUE DE TURENNE**  
**75003 PARIS**  
**495 358 871 RCS PARIS**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE**  
**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 30 juin, à 19 heures,

Les associés de la société 134 RDT, société à responsabilité limitée au capital de 90 000 euros, divisé en 900 parts de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 134 RUE DE TURENNE 75003 PARIS, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Madame Carole BRISARD, titulaire de 45 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Benjamin TURQUIER, titulaire de 855 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Benjamin TURQUIER, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la gérance.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 673 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 100 euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 52 170 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	52 170 euros
------------------------	--------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 608 688 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **TROISIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

## QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé au gérant, qui s'est élevée à un montant de 93 505 euros (rémunération versée + CRDS et part de CSG non déductible).

En outre, l'Assemblée approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur la rémunération du gérant.

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 38 696 euros

Cotisations facultatives (prévoyance, retraite...) comptabilisées en charges sur l'exercice : 0 euros

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

## CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Benjamin TURQUIER  
Gérant

